Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
Service economie agricole

Dossier suivi par :
Didier Thomas

☎ : 04.68.38.10.20
: 04.68.38.10.29
: didier.thomas
@pyrenees-orientales.gouv.fr

Perpignan, le 07 AOUT 2017

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 4 juillet 2017, vous sollicitez une suspension des contrôles dans les exploitations, en raison des retards de paiements liés à la mise en place de la réforme de la PAC et du contexte économique engendrant des situations de trésoreries fragiles pour les agriculteurs.

Afin d'éviter ou limiter les difficultés de trésorerie des agriculteurs, l'État a mis en place des dispositifs d'apport de trésorerie remboursable (ATR).

Les directives européennes qui définissent la politique agricole commune conditionnent le versement des aides à la réalisation d'un nombre minimal de contrôles. Les modalités de sélection des contrôles, leurs conditions de réalisation et les suites qui y sont données sont strictement définies et tracées. Les services en charge de ces contrôles sont régulièrement audités par la commission européenne. Ainsi, la suspension des contrôles aurait à court ou moyen terme un impact négatif sur les aides versées aux agriculteurs. Je ne peux donc pas les suspendre malgré les circonstances que vous évoquez dont je suis pleinement informé.

Une cellule de coordination des contrôles œuvre au sein de la DDTM, veillant à limiter la pression de contrôle sur place chez un même agriculteur. Son rôle est également d'assurer l'échange avec les corps de contrôle, afin que les situations délicates ou difficiles soient prises en considération.

Néanmoins, conscient de la situation actuelle difficile, je renouvellerai aux services mes recommandations d'une attention particulière accordée à l'approche et à la conduite des contrôles sur place.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée. et la meilleure

M.Philippe MAYDAT
Président de la Coordination Rurale
des Pyrénées Orientales

LE PRÉFET
Philippe VIGNES